



Inscription



Toutes les familles désirant faire une préinscription pour la rentrée de septembre 2019 doivent :

- ✧ Prendre rendez-vous en téléphonant au 02 51 76 99 10 : Madame Cabot, chef d'établissement, vous recevra à partir de mi-janvier les lundis, mardis et jeudis (16h30-19h), le vendredi (17h à 18h), les mercredis (9h30-12h30 et 13h30-17h00) et pendant les vacances scolaires (11/12 février).



Le rendez-vous est l'occasion d'un premier contact avec l'établissement et aussi l'occasion de mieux se connaître. La présence du jeune est donc indispensable. Lorsque l'avis de passage en classe supérieure sera confirmé, cette préinscription sera, de fait, validée comme inscription définitive.

✧ Se munir :

- des bilans, bulletins, livret de la réussite et de cahiers de CM2 pour une entrée en Sixième
- des bulletins trimestriels pour une entrée en 5^e - 4^e - 3^e
- d'une photo d'identité récente (avec le nom de l'enfant au verso)
- du livret de famille

Des documents joints dans le dossier d'inscription et qui sont à compléter, soit :

- la fiche d'inscription
- l'autorisation d'utilisation, de publication et de représentation de photographie
- la fiche de renseignements médicaux
- la fiche d'autorisation parentale
- le coupon-réponse de la proposition de prélèvement et un IBAN.

En cas de divorce ou de séparation, joindre une photocopie du jugement statuant sur l'autorité parentale.

A la rentrée de septembre 2019, c'est avec beaucoup de joie que toute la communauté éducative accueillera ensuite votre enfant.

Mme Cabot, chef d'établissement

Informations générales

HORAIRES

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h20	8h20	8h20	8h20	8h20
17h	17h	11h20	17h	17h



ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

Au cours de leur scolarité, sont proposés aux élèves du Collège :

- Une association sportive (cross, badminton, tennis de table, step)
- Un séjour à la montagne en 6^e
- Des séjours et échanges linguistiques à l'étranger
- Une séquence d'observation en entreprise en 3^e
- Une LV2 au choix, à partir de la 5^e : allemand ou espagnol
- Une option Latin (langue et culture de l'antiquité) à partir de la 5^e
- Une option sportive Voile en 6^e - 5^e
- Une option sportive Football en 6^e - 5^e
- Une option sportive Equitation à partir de la sixième
- Une option bi langue Anglais / Allemand dès la sixième.



ORGANISATION DES COURS

Les élèves de sixième possèdent leur propre classe. Ils se dirigent, selon leur emploi du temps, vers des salles spécialisées (Technologie, Multimédia, Laboratoires ...) munis seulement de leur matériel.

Des heures de « Vie de Classe » sont dispensées par les Professeurs Principaux.

LIVRES SCOLAIRES, FOURNITURES, FRAIS DE SCOLARITE - CONTRIBUTION



Les livres scolaires sont prêtés par le collège, les élèves doivent donc en prendre soin. Pour vous aider et diminuer le coût, le collège propose également le service d'achat de fournitures de rentrée (cahiers, copies, matériel de dessin...).



L'OGEC du collège Saint Joseph propose trois tarifs pour la contribution scolaire.

Ces différents tarifs vous permettent de manifester votre attachement et votre soutien à nos actions pour toujours améliorer le cadre de vie et de travail pour votre enfant : le tarif 1, tarif de base et deux tarifs de solidarité (tarif 2, +10€ et tarif 3, +20€). Pour information, la contribution scolaire (cotisations, investissements ...) s'élevait à 251 € (ou 260€ ou 280€) pour l'année 2018 - 2019.

Si vous avez plusieurs enfants scolarisés dans l'établissement, il vous est possible d'opter pour l'un des tarifs proposés pour chacun d'entre eux.

Les frais de scolarité comprennent l'achat de fournitures spécifiques, livres de poches, activités et sorties pédagogiques diverses, assurance individuelle accident et responsabilité civile (vous n'avez donc pas à prévoir d'assurance scolaire), les sorties et activités pédagogiques ... pour information, le coût annuel en 2018-2019 était de 168 €.

RESTAURATION

Pour les élèves déjeunant au self, le tarif du repas est de 4,80 € pour 2018-2019.

BOURSES - AIDES DIVERSES

- ❖ Les dossiers de demande de bourse nationale vous seront remis en septembre 2019.
- ❖ Des aides financières peuvent être accordées selon les fonds distribués par le Conseil départemental et l'Académie.
- ❖ La commune de Saint-Lyphard accorde des subventions au titre des fournitures scolaires, la commune de Férel pour les voyages.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les inscriptions sont à faire en mai-juin 2019, renseignement Lila Presqu'île au 02 40 62 06 20.

DIVERS

Présence dans l'établissement : les élèves ne peuvent quitter le Collège au cours de la journée sans autorisation donnée par le chef d'établissement.

Autorisation sorties scolaires : compléter l'imprimé.

Droit à l'image : Compléter l'imprimé.

Certificat médical : A fournir lors d'une inaptitude particulière ou générale.





La Mennais

Le projet éducatif



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
de Loire-Atlantique

Le collège Saint Joseph d'Herbignac est un établissement de l'Enseignement catholique. Il s'inscrit dans son projet de « faire grandir la personne ».

Il fait partie du Réseau mennaisien (l'ensemble des établissements animés par les Frères de Ploërmel). Il s'inspire du texte de référence mennaisien et s'inscrit dans cette tradition pédagogique.

Notre conviction :

Le collège Saint Joseph se veut un lieu de croissance heureuse des jeunes qui lui sont confiés. Cette croissance est le fruit de l'engagement de tous. Les élèves et leur famille, les enseignants et les membres du personnel, les associations de parents forment ensemble la communauté éducative.

Notre projet :

Le collège est un lieu où :

Chacun est appelé à aller au maximum de ses possibilités.

La communauté éducative s'engage :

- ❖ à favoriser la réussite scolaire en adaptant les méthodes pédagogiques aux besoins spécifiques des élèves.
- ❖ à donner à chacun sa chance grâce au suivi et à l'accompagnement des élèves.
- ❖ à favoriser l'émergence des talents personnels.

Ce chemin vers la réussite nécessite de développer le goût du travail et le sens de l'effort.

Le collège est un lieu où :

Chacun se prépare à sa vie sociale et professionnelle.

La communauté éducative permet :

- ❖ d'acquérir progressivement le sens des responsabilités en étant déjà engagé au sein de la classe et de l'établissement et par l'apprentissage progressif de l'autonomie dans le travail.
- ❖ de faire cheminer les élèves dans la connaissance d'eux-mêmes et d'affiner leur projet d'orientation grâce à un dialogue suivi et une recherche nourrie.
- ❖ de mieux préparer leur intégration dans un futur proche ou plus lointain en s'ouvrant sur les réalités extérieures : lycées, monde du travail...

Cette vie sociale et professionnelle se prépare dès maintenant en apprenant le respect de soi et des autres.

Le collège est un lieu où :

Chacun poursuit son épanouissement humain, affectif et spirituel.

La communauté éducative veille :

- ❖ à proposer, en tenant compte de la diversité des situations, des temps forts de découverte et d'approfondissement du message évangélique.
- ❖ à maintenir un cadre de vie et des relations de proximité qui facilitent l'accueil et l'écoute.
- ❖ à développer le travail en commun, les situations d'entraide pour permettre l'accomplissement de chacun grâce à la solidarité.

Cet épanouissement implique une cohérence générale entre le dire et le faire et la possibilité d'échanger avec des adultes.

Le collège est un lieu où :

Chacun est amené à s'ouvrir sur le monde.

La communauté éducative propose :

- ❖ de découvrir ensemble d'autres horizons à travers des sorties et des voyages.
- ❖ de développer le regard artistique et culturel.
- ❖ de s'engager dans des projets solidaires.

Cette ouverture sur l'extérieur demande curiosité, écoute et investissement.

« Nous avons à former l'homme tout entier, à le former pour lui-même, pour son propre bonheur, pour sa famille, pour la société, pour la terre et l'éternité. »

Jean Marie de la Mennais

« L'enseignement catholique entend s'inscrire dans une laïcité ouverte qui fait de la prise en compte de la dimension spirituelle de chaque être humain autant une nécessité qu'un droit. »

Enseignement catholique actualité - Hors Série, août 2004, p. 30.

Ce texte sert de référence pour l'élaboration du projet d'établissement qui définit les objectifs que nous fixons pour les années à venir. Sa relecture régulière permet à l'établissement de faire le point sur ses pratiques pédagogiques et ses orientations éducatives.

Les options

Les élèves de sixième ont la possibilité d'apprendre l'allemand et l'anglais ou de pratiquer une activité sportive.

➤ L'option voile

Au cours de l'après-midi du vendredi, les élèves ayant choisi cette option s'initient à la voile et aux activités nautiques, encadrés par des professeurs et par les moniteurs agréés du Club de voile de Piriac sur Mer. Au cours de l'hiver des cours théoriques portant sur la météo, le balisage ... sont dispensés en classe.

La pratique de la voile permet aux élèves de prendre des responsabilités, d'être solidaires et de vivre une expérience de vie de groupe qui marque leur première année au Collège. Un Brevet de natation (25m) est exigé. Coût de la participation des familles : 240 € (en 2018 - 2019) incluant les 22 séances (matériel, encadrement ...) et le transport en car du vendredi après-midi.



➤ Sport Etudes Equitation

Cette section sportive « Sport Etudes », ouverte aux élèves ayant au minimum le galop 3, a pour objectif d'associer études à une pratique sportive régulière (3h/semaine).

Les entrainements ont lieu aux écuries du Manaurer, le mardi et le vendredi à partir de 16h (emploi du temps aménagé). Plus d'informations sur :

<http://lesecuriesdemanaurer.wixsite.com/lesecuriesdemanaurer/sport-etude>



➤ L'option football

Cette option permet aux élèves de pratiquer ce sport une fois par semaine. Ils utilisent les installations du Collège et/ou celles. Cette option est ouverte aux élèves licenciés ou non dans un club. Au-delà du perfectionnement technique, les élèves acquièrent par cet intermédiaire des valeurs éducatives et sportives. Elle permet également à certains d'être valorisés et ainsi de mieux prendre confiance en eux au Collège. Coût de la participation des familles en 2018/2019 : 60 € ou 30€.



➤ L'option Bilangue Anglais/Allemand (sous réserves)

Ce dispositif permet aux élèves d'une part de poursuivre la langue vivante étudiée en primaire, l'anglais et d'autre part de commencer, dès la sixième, l'apprentissage d'une seconde langue vivante, l'allemand : 3h dans chaque langue. L'anglais et l'allemand étant des langues de la même famille, il est utile de les apprendre en parallèle à un âge où les élèves sont encore les plus réceptifs aux nouveaux phonèmes. Cette option s'inscrit dans le plan de rénovation de l'enseignement des langues étrangères.



